

Séance ordinaire du 11 octobre 2016

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 11 octobre 2016, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2016-10-261 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "affaires diverses" ouverte et en y ajoutant le point « Demande de don du Club Lion pour la fête de Noël des enfants ».

2016-10-262 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2016

Il est proposé par Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2016 soit adopté et signé tel que présenté.

2016-10-263 Cahier spécial – vœux des Fêtes

ATTENDU QUE l'hebdomadaire régional L'écho de Frontenac offre de réserver un espace pour publier des vœux des Fêtes dans un cahier spécial lors de l'édition du 9 décembre 2016;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite transmettre ses vœux des Fêtes.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un espace de 4 par 12 pouces soit réservé au coût de 175 \$ avant taxes.

2016-10-264 Rencontre santé et sécurité du travail du regroupement régional des Cantons-de-l'Est

ATTENDU QUE l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM) organise une rencontre le mardi 8 novembre à Orford;

(suite de la résolution #2016-10-264)

ATTENDU QUE cette rencontre permettra aux employeurs municipaux d'échanger sur des thématiques de santé et sécurité du travail;

ATTENDU QUE le prix est de 45 \$/personne incluant le dîner et les taxes.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'inspecteur municipal et chef pompier, M. Ghislain Lambert, est autorisé à s'inscrire.

Dépôt des listes

La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 13 septembre au 6 octobre 2016, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1^{er} au 30 septembre 2016 est également déposé.

2016-10-265 Comptes du mois

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 11 octobre 2016 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201600509 à #201600557 sont émis.

Période d'information

Le maire répond aux questions du public.

2016-10-266 Demande de don pour le souper des chasseurs 2016

ATTENDU QUE le souper des chasseurs traditionnel de Notre-Dame-des-Bois aura lieu au sous-sol de l'église le 5 novembre 2016;

ATTENDU QUE les profits de ce souper assureront la viabilité et la continuité de l'église du village.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un don de 150 \$ soit remis à la Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts, communauté Notre-Dame-des-Bois pour la tenue du souper.

2016-10-267 Logiciel pour un conseil sans papier

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Georges offre gratuitement un logiciel pour un conseil sans papier;

ATTENDU QU'une adresse IP au coût de 35 \$/année avant taxes et qu'un certificat SSL au coût de 125 \$/année avant taxes sont nécessaires pour le fonctionnement de ce logiciel.

Il est proposé par Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'acquisition du logiciel soit approuvée ainsi que les dépenses connexes nécessaires à son utilisation.

2016-10-268 Examen public sur l'avenir de Postes Canada

ATTENDU QU'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

ATTENDU QUE les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

ATTENDU QUE les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Postes Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal canadien;

ATTENDU QU'un comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les options cernées par le groupe de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur l'avenir de Postes Canada;

ATTENDU QU'il est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance de maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, d'améliorer le *Protocole du service postal canadien*, d'assurer la prestation de services bancaires, de «verdir» Postes Canada, de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays, de maintenir un service de livraison quotidien, de rétablir le service de livraison à domicile, de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et d'offrir, des services aux personnes ayant une incapacité.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois va répondre au questionnaire du comité parlementaire sur le service postal en ligne jusqu'au 21 octobre.

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois encourage sa population à faire de même.

Dépôt d'un certificat

La directrice générale & secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement #439-2016 – règlement (#2) décrétant la construction du projet école-communauté (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque) et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.

2016-10-269 Papeterie 2017

ATTENDU l'offre de papeterie 2017 concernant les comptes de taxes, les cartons de permis et les enveloppes à deux fenêtres de l'entreprise Infotech;

ATTENDU QU'un acompte de 50 % est obligatoire avant le 11 novembre 2016 afin d'obtenir gratuitement une quantité supplémentaire de 10% en formulaire de compte de taxe ;

Il est proposé par Madame Rita Fortier,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le paiement de l'acompte de 50% soit approuvé.

Dépôt du procès-verbal de correction du règlement #439-2016

La directrice générale & secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de correction du règlement #439-2016.

2016-10-270 Affectation des dons au projet école-communauté

ATTENDU QUE l'article 6 du règlement #439-2016 a été corrigé;

ATTENDU QU'il est important de préciser que les dons reçus pour le projet école-communauté seront affectés à la réduction de l'emprunt.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'article suivant soit ajouté au règlement d'emprunt :

Article 6.1 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt toute contribution, subvention ou don pouvant lui être versé pour le projet école-communauté (gymnase, salle multifonctionnelle et bibliothèque).

2016-10-271 Demande au programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

(suite de la résolution #2016-10-271)

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois prévoit la formation de 6 pompiers à la formation d'auto-sauvetage au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois doit transmettre sa demande au Ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Granit en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers soit présentée dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au Ministère de la Sécurité publique.

QUE cette demande soit transmise à la MRC du Granit.

2016-10-272 Nomination pour le comité de travail à la préparation d'un protocole d'intervention hors route dans la MRC du Haut-Saint-François

ATTENDU QUE le chef-pompier, M. Ghislain Lambert, a assisté le 12 septembre dernier à une rencontre où divers acteurs étaient présents à l'invitation du Ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE cette rencontre avait pour but la mise en place d'un comité de travail régional relatif à l'organisation des services d'urgence en milieu isolé (hors-route) sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

Il est proposé par Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le chef-pompier, M. Ghislain Lambert, est nommé membre de ce comité.

2016-10-273 Contrat de fourniture, transport et mise en place de gravier sur le territoire de la municipalité – augmentation de la quantité

ATTENDU l'appel d'offres #2016-02, article 24 stipulant que la municipalité se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les quantités de 15 % afin d'ajuster le coût du contrat au budget de la municipalité sans aucune compensation pour ces variations dans le taux unitaire, et ce faisant, peut ajouter ou enlever une portion du ou des chemins de la liste à faire;

ATTENDU QUE le prix budgété était de 502 830 \$ et que la soumission acceptée est de 409 621,63 \$ incluant les taxes.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une augmentation de 15 % des travaux est autorisée.

2016-10-274 Nomination d'un membre - Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont nommés par résolution du Conseil selon le règlement #206-93 à l'article 7,

ATTENDU QUE deux postes sont vacants.

Il est proposé Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE M. Patrick Charbonneau soit nommé membre du comité consultatif d'urbanisme.

QUE son mandat est d'une durée de deux ans.

2016-10-275 Annulation de la résolution #2016-08-223 « Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – inclusion et exclusion »

ATTENDU QUE la résolution #2016-08-223 demandait, entre autres, une exclusion d'une partie du lot 4 767 061, du lot 4 766 997 et d'une partie du lot 4 767 041 à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but de modifier les limites du périmètre urbain;

ATTENDU QUE la propriétaire du lot 4 766 997 ne souhaite pas que sa propriété soit exclue de la zone agricole.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la résolution #2016-08-223 soit annulée.

2016-10-276 Site Internet du projet école-communauté

ATTENDU QUE l'hébergement et le nom de domaine du site Internet du projet école-communauté arrivent à échéance;

(suite de la résolution #2016-10-276)

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le nom de domaine « projet-ecole-communaute.com » soit renouvelé au coût de 19.00 \$ avant taxes valide du 13 octobre 2016 au 12 octobre 2017. Aucun renouvellement pour l'hébergement du site internet.

QUE ce nom de domaine soit dirigé sur le site Internet de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois dans une nouvelle section créé pour le projet.

2016-10-277 Projet Ski Eldorado

ATTENDU QUE le projet Ski Eldorado vise à développer l'activité du ski hors-piste dans les montagnes frontalières, dans les secteurs de Chartierville et de Notre-Dame-des-Bois;

ATTENDU QUE la mise en valeur des monts Saddle, d'Urban, Trumbull et Saumon présente un potentiel prometteur pour l'économie touristique des municipalités de Chartierville, Notre-Dame-des-Bois et La Patrie.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le projet de Ski Eldorado soit appuyé.

2016-10-278 Emprunt temporaire pour le règlement d'emprunt 432-2016 - Règlement décrétant l'exécution de travaux de voirie et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût »;

ATTENDU QUE nous devons procéder à la signature d'un emprunt temporaire pour avoir suffisamment de liquidité pour payer l'entrepreneur Excavation Steve Leblanc inc. en attendant le financement permanent.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'un emprunt temporaire est demandé à la Caisse Desjardins de la Région de Mégantic pour la somme de 502 830\$ en lien avec le règlement d'emprunt 432-2016 « Règlement décrétant l'exécution de travaux de voirie et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût » autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

QUE les signataires pour la municipalité sont M. le maire Yvan Goyette et Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière.

2016-10-279 Demande de soumission sur invitation écrite pour la fourniture de diésel

ATTENDU QUE l'achat de diésel s'élève annuellement à plus de 25 000\$;

ATTENDU la politique de gestion contractuelle ;

(suite de la résolution #2016-10-279)

Il est proposé par Madame Joanne Savage,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'on procède par appel d'offres sur invitation écrite pour la fourniture et transport de diesel pour l'année 2017. QUE les prix devront être reçus pour le 31 octobre prochain à 15h.

2016-10-280 Demande de don du Club Lions pour la fête de Noël des enfants

ATTENDU QUE le Club Lions de Notre-Dame-des-Bois organise la fête de Noël des enfants;

ATTENDU QUE la dépense principale, et non moins négligeable, est l'achat de cadeaux pour chacun des enfants ;

ATTENDU QUE cet événement est très apprécié et espéré de la part des enfants.

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QU'un don au montant de 500 \$ est accordé.

2016-10-281 Rencontre des secteurs Monts Mégantic et Gosford

ATTENDU QUE la MRC du Granit en collaboration avec la Société de développement économique du Granit organise la prochaine rencontre entre les acteurs du développement du secteur Monts Mégantic et Gosford le 25 octobre prochain à Val-Racine.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE les élus intéressés puissent y assister s'ils sont disponibles.

Période de questions

Le maire répond aux questions du public.

2016-10-282 Signalisation - intersection routes Chesham et du Parc

ATTENDU QUE la route du Parc est sous la responsabilité du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU la résolution 2016-06-166 concernant une demande de signalisation accrue pour accentuer la visibilité qu'il y a un «Arrêt» à effectuer de la part des usagers de la route du Parc en provenance du Parc du Mont-Mégantic;

(suite de la résolution #2016-10-282)

ATTENDU QUE trop d'usagers à cette intersection font abstraction involontairement du panneau «Arrêt» avant de s'engager à gauche sur la route Chesham ou à droite sur la route du Parc qui mène au village;

ATTENDU QUE de nombreux accidents, dont au moins un mortel, ont eu lieu à cet endroit;

ATTENDU l'accident du 9 octobre dernier qui a impliqué deux véhicules et fait six blessés dû encore à un «Arrêt» non respecté.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QU'une demande soit faite au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que soit installé, dans les plus brefs délais, un feu clignotant avec lumières de couleur rouge et jaune à l'intersection des routes du Parc et Chesham.

2016-10-283 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 20h33.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière